

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 Juillet 2023

Commune
de AZÉ
41100

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
29/06/2023

En exercice	Présents	Votants
14	10	14

L'an deux mil vingt-trois, le six du mois de juillet à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine,
Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, TYTGAT Loïc

Absents excusés : Mme BIGOT Valérie, qui a donné pouvoir à M. Cédric GAUTHIER

Mme RENOU Christelle qui a donné pouvoir à Mme Béatrice LANDRE

M. MARCO Benjamin qui a donné pouvoir à M. Louis DELGADO

Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2023-39 avis sur le projet de santé de la Région Centre Val de Loire 2023/2028

Mme Béatrice LANDRE été désignée secrétaire de séance ;

Madame BOULAY, informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de donner son avis sur le projet de santé régional 2023/2028. Elle informe que les documents de consultation ont été envoyés par mail aux élus.

Elle demande l'avis des membres du conseil présents.

Concernant l'avis sur le SRS, après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident par :

Avis favorable : 0 voix

Avis défavorable : 4 voix

Abstentions : 10 abstentions.

Il est donc donné un avis défavorable au SRS.

Concernant l'avis sur le PRAPS, après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident par :


Voix favorable : 0 voix

Voix défavorable : 4 voix

Abstentions : 10.

Il est donc donné un avis défavorable au PRAPS.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.


BOULAY Maryvonne

La secrétaire de séance

LANDRÉ Béatrice

